



LA SENSIBILITE DES MILIEUX AQUATIQUES

Les milieux que fréquentent les kayakistes sont remarquables et fragiles. Ils s'incorporent dans un cycle de l'eau (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : le cycle de l'eau) dont certaines étapes sont annuelles (cf. Fiche antisèche environnement eau vive : le régime des eaux courantes) et dépendantes du bassin versant (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : le réseau hydrographique).

Les milieux aquatiques sont remarquables pour la spécificité de la faune et de la flore qu'on y retrouve (cf. Fiches antisèches environnement eau calme et eau vive : le faune des eaux courantes et des eaux calmes, la flore des eaux courantes et des eaux calmes, la petite faune des eaux courantes). Ils sont souvent répertoriés dans les Zones d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (**ZNIEFF**).



"Illustration 1" département de l'Eure-et-Loir, ZNIEFF et parcours de canoë kayak
CRCK du Centre

On remarque sur cette carte la superposition des cours d'eau et des vallées avec les Zones remarquables du département, du point de vue de l'environnement.

Ce sont des milieux aquatiques fragiles car :

- La dimension de la rivière et le milieu vivant sont adaptés à chaque personnalité hydrologique des cours d'eau (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : le régime des eaux courantes).
- Un changement d'un paramètre physico-chimique de l'eau peut rendre l'animal ou la plante inadapté au nouveau milieu (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : l'adaptation de la faune à l'eau vive et l'eau calme).
- Le changement d'un maillon peut modifier la chaîne alimentaire (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : la chaîne alimentaire et le réseau trophique).

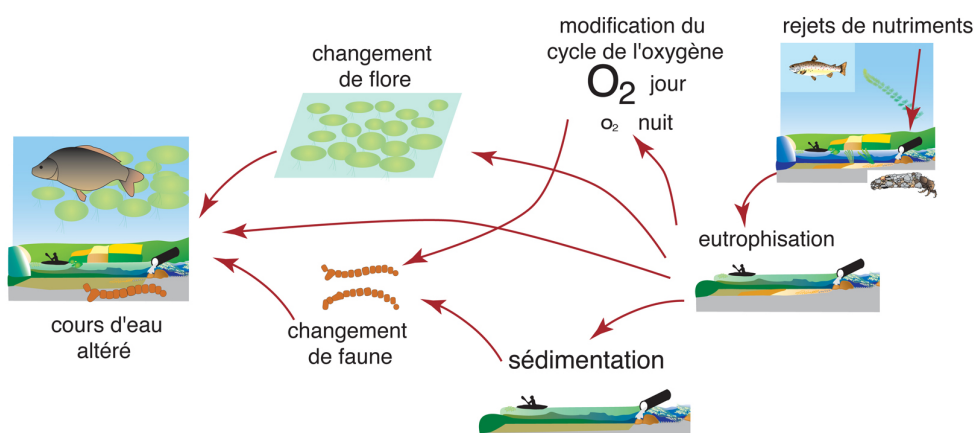
Or la pression des usages (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : les usages de l'eau) amène à des aménagements (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : les aménagements et l'entretien des cours d'eau) qui peuvent générer ces types de changement.

Prenons l'exemple des rejets de nutriments provenant d'eaux usées insuffisamment épurées.

Les nutriments peuvent être d'origine agricole, industriel ou urbaine.

Ils entraînent :

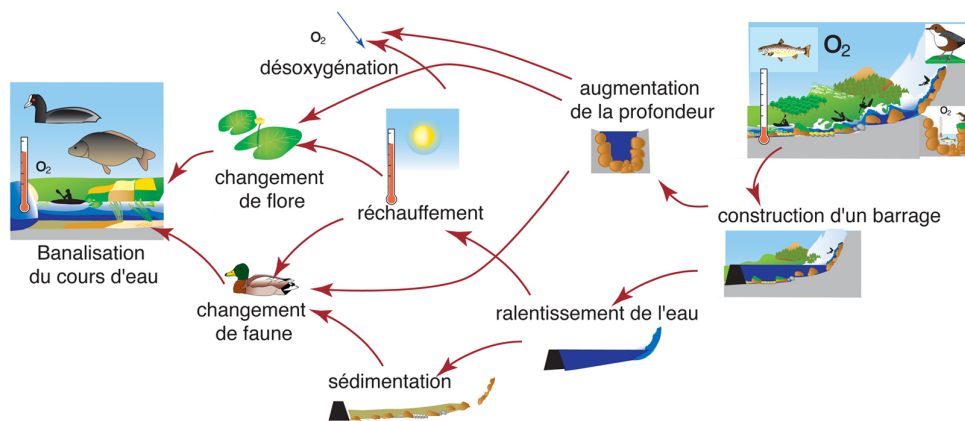
- Une eutrophisation des milieux aquatiques.
- DONC une modification du cycle de l'oxygène.
DONC une modification de la faune.
- Une sédimentation.
- DONC une modification faune.



"Illustration 2" Schéma de mécanismes écologiques
CRCK du Centre

Autre exemple la construction d'un barrage.

Un barrage change non seulement notre type de pratique du canoë kayak mais aussi l'aspect visuel du site (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : la couleur d'un plan d'eau et d'un cours d'eau), la typologie du cours d'eau (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : la zonation longitudinale d'un cours d'eau) et bloque la dynamique des eaux vives (cf. Fiche antisèche environnement eau vive : la dynamique des eaux vives).



"Illustration 3" Schéma de mécanismes écologiques menant à la banalisation
CRCK du Centre

La construction d'un barrage entraîne des modifications sur le milieu vivant.

La diminution des vitesses d'écoulement,

DONC le remplacement de la faune adaptée au courant par la faune des eaux calmes.

DONC le remplacement de la flore adaptée au rajeunissement des crues par des ceintures végétales.

- La désoxygénation de l'eau.

- La zonation de l'eau.

Les processus morphologiques bloqués sont remplacés par d'autres processus de vieillissement (cf. Fiches antisèches environnement eau calme : la dynamique des eaux calmes et les différents types de plans d'eau).

D'un point de vue morphologique,

La construction d'un barrage entraîne la diminution des vitesses d'écoulement.

DONC plus de transport solide.

DONC remplissage du plan d'eau.

DONC Vieillessement



Par conséquent, ces processus doivent être corrigés ou pris en compte dans la gestion de l'eau. (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : la gestion de l'eau). En faisant évoluer la gestion de l'eau à vocation mono-usage (cf. Fiche antisèche environnement eau calme et eau vive : l'eau et l'homme dans l'histoire) vers une gestion globale de l'eau à l'échelle du bassin versant, affirmée par la loi sur l'eau 92-3, on assiste à une meilleure prise en compte de la totalité des paramètres et à l'application du principe de gouvernance avec la participation des représentants du canoë kayak dans les instances administratives.

Enfin, la compréhension des mécanismes écologiques permet de naviguer en harmonie avec la rivière et d'y pénétrer avec les meilleures garanties de respect de l'environnement et de sécurité pour soi-même.



"Illustration 4" sources d'altérations
CRCK du Centre



AUTEUR Pierre-Alain POINTURIER CRCK du Centre – Marion LEBORGNE FFCK